

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du **02 OCT. 2019**

**modifiant l'arrêté du 26 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire**

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2018-422 du 29 mai 2018 relatif à la création de comités techniques auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté du 26 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit :

Alain Jaillet est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre de l'Union nationale des syndicats autonomes Education – Sup Recherche UNSA en remplacement de Véronique Benzaken.

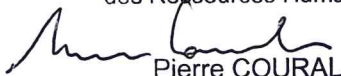
## **Article 2**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le **02 OCT. 2019**

Pour la ministre et par délégation,

Pour la ministre et par délégation  
Chef de service, Adjoint au Directeur Général  
des Ressources Humaines

  
Pierre COURAL